

Concours « C.Génial-lycée »

Edition 2016 - 2017

1. OBJECTIFS.

L'objectif du concours « C.Génial - lycée » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours est organisé au niveau national, avec une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées aux concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists) et **CASTIC** (China Adolescents Science and Technology Innovation Contest).

2. ORGANISATION DU CONCOURS.

a. Déroulement du concours.

Le concours «C.Génial - lycée» se déroule en plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription.** Les projets sont reçus au niveau national par le coordinateur du concours « C.Génial-lycée » à « Sciences à l'École » et sont évalués par le correspondant académique puis un jury national. Les correspondants académiques auront également pour rôle la diffusion des informations concernant le concours en direction des établissements scolaires.
 - Liste des **correspondants** académiques : <http://www.sciencesalecole.org/contact>
- **une pré-évaluation des projets pour l'attribution de subventions.** Pour les projets inscrits au premier tour, une subvention pourra être accordée après examen du dossier si une demande de budget motivée est effectivement soumise au premier tour des inscriptions.
- **un second tour d'inscription** à échéance plus tardive (fin janvier) permet de participer au concours, mais sans pouvoir prétendre à une subvention.
- **la sélection des projets finalistes** par un jury sur la base des comptes rendus et vidéos fournis.
- **La finale nationale** réunissant les projets finalistes.

- **Participation au concours EUCYS ou CASTIC (concours internationaux)** pour les lauréats de la finale nationale (attention, seuls les élèves sont invités à participer, sans leur professeur ; ils seront accompagnés du « National Organiser »).

b. Calendrier (année scolaire 2016 - 2017).

Attention, les dates données ci-dessous le sont à titre indicatif. Elles seront précisées au cours de l'année et sont donc sujettes à modification.

| | |
|-------------------------------------|---|
| 2 septembre 2016 | Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour |
| 18 novembre 2016 | Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour |
| Fin novembre 2016 | Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (classement des dossiers par le correspondant académique et le jury national) |
| 21 novembre 2016 | Ouverture des inscriptions pour le second tour |
| 10 février 2017 | Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour |
| 8 mars 2017 | Date limite d'envoi des comptes rendus des projets |
| Fin mars 2017 | Sélection pour la finale nationale |
| Vers le 20 mai 2017 | Finale nationale du « concours « C.Génial » » |
| Début juin à mi-juillet 2017 | Inscription des lauréats nationaux aux concours internationaux et visites scientifiques |

3. COMMENT CONCOURIR ?

a. Qui peut s'inscrire ?

Le concours « C.Génial-lycée » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un lycée français, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou dans un lycée membre de l'AEFE*, sans limite d'âge ni de nationalité. À noter que le concours « C.Génial-lycée » est **ouvert aux établissements professionnels** depuis 2014-2015.

** Cas particulier des établissements français établis à l'étranger :*

Les lycées membres de l'AEFE sont autorisés à participer au concours « C.Génial ». Cependant, les frais de transport pour la finale nationale ne pourront être pris en charge par « Sciences à l'École ». Pour les modalités d'inscription et le déroulement des finales académiques, ils devront s'adresser au correspondant AEFE de « Sciences à l'École » : Guillaume Coupechoux (guillaume.coupechoux@lyceefrancais.ro).

b. Comment s'inscrire ?

L'inscription au concours « C.Génial-lycée » se fait en ligne (lien vers les inscriptions [ici](#)) à partir du vendredi 2 septembre 2016 jusqu'au vendredi 20 novembre 2016 à 17h (heure métropolitaine). Une confirmation d'inscription par courrier électronique vous parviendra au cours de la semaine suivant votre inscription.

c. Quels documents fournir ?

Outre le formulaire d'inscription à remplir, au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **Pour les équipes dont des projets ont été sélectionnés pour recevoir une subvention lors de la pré-sélection**

Avant le 16 décembre si possible, sinon avant le 18 janvier, envoyer un scan par message électronique (à l'adresse électronique du concours : **cgenial.lycee@obspm.fr**) des documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement établissant le conditionnement du versement de la subvention
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée, signée du chef d'établissement et accompagnée d'un RIB.

Si vous avez été sélectionné pour recevoir une subvention, un message avec ces documents et un rappel des échéances vous sera envoyé début décembre.

- **Pour tous les projets, au plus tard le 8 mars***

- envoi d'un compte rendu rédigé (en format .pdf, voir modalités sur le site) par courrier électronique à l'adresse du concours (**cgenial.lycee@obspm.fr**)
- préparation et envoi d'une vidéo de moins de 5 minutes sur le projet

- **Pour les projets finalistes**

Un mail vous sera envoyé récapitulant les documents à fournir (droit à l'image, fiche de création de missionnaire, fiches d'information...)

* informations données à titre indicatif, peuvent être soumises à modification.

d. Quel type de projet ?

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, IDD, TPE, PPCP, TIPE...), un projet présenté au « concours C.Génial » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le concours « C.Génial » doit être considéré comme une occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un concours ou une manifestation spécifique : expo-science, concours académique, autre concours national (type olympiades...), évènement international (Année Mondiale...).

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés *en partenariat* avec **le monde de la science et de l'entreprise** (laboratoire de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

- Les projets peuvent être centrés sur une démarche d'investigation scientifique, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Quelques exemples sont consultables ici :

- [Peut-on voir le son ?](#)
 - [Oscillations d'une goutte d'eau](#)
 - [Robot caméléon](#)
 - [Les eaux mortes](#)
- Les projets scientifiques peuvent également être à visée industrielle. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception, industrialisation, transport, recyclage, etc.). Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples sont consultables ci-dessous :

- [Le pianocktail](#)
- [Traitement d'image pour compenser la diffusion par anticipation](#)
- [Distillation solaire](#)
- [Poussette universelle](#)
- [Mise au point d'un savon par saponification à froid enrichi par un macérat d'algues microencapsulé](#)

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

Pour la liste complète des participants à la finale nationale 2016, voir le site <http://www.sciencesalecole.org>, rubrique *Concours nationaux* → *C.Génial 2016* → *La finale* ou [ici](#).

e. Critères d'évaluation

Les **critères** retenus pour l'attribution des subventions ainsi que l'évaluation des comptes rendus lors de la sélection des finalistes sont les suivants :

- **Caractère innovant**
- Intérêt sociétal
- Maîtrise du sujet par les élèves
- Implication des élèves
- Rigueur de la méthode d'investigation
- Partenariats
- Qualité des supports de présentation

f. Les prix

Les lauréats de la finale nationale du concours « C.Génial-lycée » se verront offrir :

- **Pour les premiers prix** : une participation à un concours scientifique international (CASTIC, EUCYS), à un forum international (ExpoScience Luxembourg) ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les deuxièmes prix** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les troisièmes prix** : un ou plusieurs ouvrages et lots scientifiques

Attention, il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite programmée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Nouveauté : Pour la 10ème édition du « concours C.Génial », un nouveau prix spécial annuel a été créé.

Ce thème se veut source de créativité et non contrainte : il n'est pas obligatoire, mais le prix spécial récompensera un des projets s'inscrivant dans le thème choisi. Un projet pourra donc recevoir deux prix, dont le prix spécial.

Ce thème changera tous les ans. Le thème de cette édition 2016-2017 : « **Mobilité Durable** ».

g. Modalités de la finale nationale « C.Génial-lycée » et des concours EUCYS et CASTIC

• Concours « C.Génial-lycée ».

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de :

- deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.
- d'un troisième passage de jury d'une durée de 15 minutes de présentation et échanges/entretien confondus.

Chaque groupe sera donc vu par trois jurys différents.

Les finalistes seront pris en charge tant financièrement qu'au niveau de l'organisation pour leur venue sur le lieu de la finale nationale (sauf lycées membres de l'AEFE) **à raison de 3 élèves et 1 enseignant**. L'aller-retour, l'hébergement et certains repas le jour de la finale nationale seront organisés et pris en charge par « Sciences à l'École ».

Pour les établissements de l'AEFE, les frais de transports ne pourront en aucun cas être pris en charge par « Sciences à l'école » (que ce soit pour leur venue à la finale ou leur participation à un concours international ou une visite reçue en prix).

Le déplacement du matériel lié aux projets sur les lieux de la finale nationale devra être assuré par les élèves et l'enseignant dans leur bagage ou organisé/réalisé à leur charge. Le matériel tel que vidéoprojecteurs, ordinateurs, multiprises... devra être amené par chaque équipe.

• Concours EUCYS.

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable sur le site : <http://www.sciencesalecole.org>, rubrique *concours internationaux* → *concours EUCYS*, où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves **d'âge compris entre 14 et 20 ans. Veillez également à avoir une carte d'identité et/ou un passeport en cours de validité.**

• Concours CASTIC

Pour le concours **CASTIC**, **les élèves doivent veiller à avoir un passeport en cours de validité**. Les démarches pour le visa sont prises en charge par le « national organiser », mais il est conseillé de lancer les démarches pour le passeport avant la finale nationale du « concours C.Génial »

Pour la participation à ces deux concours internationaux, seuls les élèves sont invités à participer. Ils ne seront pas accompagnés de leur professeur mais du « national organizer » du concours.

h. Qui contacter ?

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, nous vous invitons à consulter la FAQ ci-dessous. Si vos questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter : cgenial.lycee@obsrpm.fr

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <http://www.sciencesalecole.org>, rubrique *concours nationaux* puis *C.Génial 2017*

4. FAQ

- *Comment s'inscrire?*

L'inscription se fait sur le site de <http://sciencesalecole.org/> rubrique *Concours nationaux* puis *C.Génial 2017*, lien « Inscriptions C.Génial-lycée »

- *Un même enseignant ou un même établissement peut-il présenter plusieurs projets ?*

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale nationale ?*

Non, le nombre de personnes pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à **3 élèves et 1 enseignant**.

- *Qui s'occupe du transport du matériel jusqu'à la finale nationale ?*

En ce qui concerne la finale nationale, nous vous rappelons que le transport du matériel jusqu'à la finale nationale **est à votre charge, y compris ordinateur, vidéoprojecteur, multiprise, câble, écran...** Le matériel mis à disposition (table, chaise, panneau) vous sera précisé dans l'année.

- *Quelles sont les modalités de la finale nationale ?*

Les modalités de la finale nationale sont fixées **et sont les mêmes pour tous** : même stand, **conditions de sécurités spécifiques**... Nous vous invitons à vous référer au **paragraphe 3-g** de ce document. D'autres informations vous seront communiquées au cours de l'année.

- *Quelle forme doit avoir le compte rendu à rendre début mars ?*

Il s'agit d'un compte rendu rédigé à l'aide d'un traitement de texte (Word, OpenOffice...). Il doit comporter :

- Une page de garde comportant le titre du projet, les intervenants, les logos de « Sciences à l'École », de la fondation C.Génial et des autres partenaires
- une introduction présentant la problématique du projet ;
- un corps de texte présentant ce qui a été réalisé et l'implication des élèves dans le projet, ainsi que les éventuels partenariats établis ;
- une conclusion résumant ce qui a été fait et éventuellement expliquant ce qu'il reste à faire ;
- Un résumé de 1000 signes maximum.

Il doit faire au maximum 20 000 signes + 1000 signes maximum pour le résumé, ainsi qu'un maximum de 20 illustrations. Des photos peuvent être ajoutées en annexe. Des précisions supplémentaires vous seront apportées pendant l'année.